

Examen doctoral

Examen doctoral (0 crédit; obligatoire)

Prérequis : 9 crédits de cours minimum

La réussite de l'examen demeure une condition préalable pour l'inscription officielle au Forum Doctoral.

La composition du jury s'établit comme suit:

- ▶ Membres : deux professeurs, professeures incluant le directeur, la directrice dont le rôle est de formuler chacun une question pour l'étudiant, l'étudiante et de suggérer quelques références pour la bibliographie;
- ▶ Président, Présidente : un professeur, une professeure dont le rôle est de présider le comité.

Le directeur ou la directrice de recherche est responsable d'organiser la tenue de l'examen doctoral.

Tous les membres incluant le président ou la présidente sont tenus de lire la version écrite de l'examen et de participer à l'examen doctoral.

La composition du jury inclut, dans la mesure du possible, un membre ou un président d'une université autre que celle dans laquelle est inscrit l'étudiant, l'étudiante.

1) L'étudiant, l'étudiante prépare un court texte sur le domaine et l'orientation de ses intérêts de recherche éventuels. Le texte doit être d'une longueur de 5 pages maximum à double-interligne, 12 points, Times New Roman. Le texte doit déjà révéler l'amorce d'une réflexion conceptuelle et analytique sur les intérêts de recherche de l'étudiant, l'étudiante. Au texte de 5 pages, s'ajoute une bibliographie pertinente de 8 à 10 sources.

Date de remise, premier lundi de mai.

Remis par l'étudiant ou l'étudiante via courriel à tous les membres du comité et au président, présidente.

2) Les deux membres du jury commentent le texte au besoin et font des suggestions bibliographiques. L'étudiant, l'étudiante constitue alors une bibliographie définitive de 30 références/sources en consultation avec le directeur, la directrice et en tenant compte des suggestions des membres du jury.

Date de remise, premier lundi de juin.

Remis par l'étudiant, l'étudiante par courriel aux membres du comité et au président, présidente.

3) Chacun des deux membres du jury soumet une question d'examen découlant : du texte remis, de la bibliographie définitive ainsi que des consultations et échanges entre les membres du comité. Le directeur, la directrice communique les deux questions à l'étudiant, l'étudiante ainsi qu'au président, présidente par courriel.

Date de remise des questions est prévue pour le dernier lundi de juin.

Remis via courriel, par le directeur, directrice à l'étudiant, l'étudiante, copie conforme remise au président, présidente du comité.

4) L'étudiant, l'étudiante rédige un texte de 20 à 25 pages par question pour un total de 40 à 50 pages excluant la bibliographie. Le texte doit être rédigé à double interligne, 12 points, Times New Roman. L'examen est remis aux membres du jury ainsi qu'au président, présidente.

Date de remise mardi suivant la fête du travail ou premier mardi de septembre.

Remis par l'étudiant, l'étudiante via courriel aux membres du comité ainsi qu'au président, présidente.

5) L'examen oral de l'étudiant, l'étudiante a lieu au plus tard le troisième lundi d'octobre devant les membres du comité et le président, présidente.

Nature des questions et format proposé

La nature des questions qui constituent l'examen vise principalement à éviter une simple revue de littérature des ouvrages en bibliographie. Il s'agit davantage d'encourager une lecture ouverte des ouvrages en vue de favoriser une réflexion riche sur un ensemble de présupposés théoriques et analytiques. Chacun des deux professeurs, professeures doit rédiger une question courte qui engage à la réflexion critique. La question peut être de nature conceptuelle, analytique, ou épistémologique et liés aux intérêts de recherche de l'étudiant, l'étudiante.

L'examen doctoral réussi est un pré-requis pour l'inscription au Forum doctoral. L'évaluation de l'examen se fait par vote à majorité simple et est du type acceptation refus. L'étudiant dont l'examen doctoral aura été refusé aura droit à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant le refus. Un deuxième refus entraîne automatiquement un échec et l'exclusion du programme de Doctorat conjoint en communication.